

Assemblée générale de Château Fleuri : un bilan positif de l'année 2021



Assemblée générale de Château Fleuri : un bilan positif de l'année 2021

Lundi 12 Septembre, le président Pierre Antonello ouvrait la **46ème assemblée générale de l'Association Gestionnaire du « Château Fleuri »** en présence des élus, des résidents, des bénévoles et des personnels. Il insistait sur le caractère désintéressé de l'association gestionnaire.

Il remerciait vivement ses collaborateurs du Conseil d'Administration pour leur fidélité et leur implication totalement bénévole.

Il exprimait toute sa gratitude envers le personnel et les résidents ainsi qu'à leurs familles pour avoir fait preuve de résilience et de professionnalisme face à la situation anxieuse liée à la Covid.

Il remerciait chaleureusement l'équipe de bénévoles de l'association d'animation qui œuvre pour le bien être de nos aînés.

Il rappelait les faits importants de l'année 2021, une année marquée à nouveau par la Covid et sa farandole de protocoles, obligations ...et soulignait la bonne couverture vaccinale des résidents.

2021, c'est la fin de l'opération de construction, rénovation et mises aux normes de l'Etablissement démarrés en 2017 mais il déplore le non fonctionnement de l'espace adapté aux personnes ayant des troubles du comportement... faute de personnel soignant !



La Directrice, Béatrice Cabannes dressa un bilan d'activité pour l'année 2021 avec un profil très précis des 88 personnes accueillies et accompagnées en 2021 dont 3 couples.

70 résidents originaires du bassin de vie pour la grande majorité étaient présents au 31/12/2021 (capacité maximale d'accueil) pour une moyenne d'âge de 89 ans. L'établissement compte 4 centenaires.

Elle précisa que toute personne âgée peut entrer au « Château Fleuri » quels que soient ses revenus, l'établissement ayant tous les agréments pour obtenir des aides financières.

<https://lejournaldugers.fr/index.php/article/60235-assemblee-generale-de-chateau-fleuri-un-bilan-positif-de-lannee-2021>
Elle indiqua que le « Château Fleuri » participe aussi au maintien à domicile grâce à son service de portage de repas à domicile.

14 251 repas chauds ont été servis, livrés ou récupérés en 2021.

Puis, elle énonça les comptes de l'année 2021.

Le budget 2021 avoisine les 3 000 000 € dont la plus grande partie revient aux charges de personnel de l'association qui emploie 48 salariés au 31/12/2021.

Elle insista sur la grande difficulté voire impossibilité de recrutement du personnel soignant (infirmiers en particulier) indispensable pour une prise en charge de qualité....

Le prix de journée 2022 s'élève à 62.80 € pour une personne seule et 106.46 € pour un couple.



Au renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration, les 3 membres sortants ont représenté leur candidature.

Président : M. Pierre Antonello,

Vice Président : Mme Marie France Connefroy,

Vice Président : M. Jean Claude Roblique,

Trésorier : Mme Maïté Cazenave,

Trésorier adjoint : Mme Chantal Goulu-Martinat (représentante Mairie),

Secrétaire : M. David Vallat,

Secrétaire adjoint : Mme Lucette Trépout.

Administrateurs : Mme Hélène Dat, M. Benoît Desenlis, Mme Francette Escaïch.

Mme la maire Barbara Neto, Mme Emeline Lafon et M. Benoît Desenlis, conseillers départementaux, très attachés à l'établissement, ont salué les actions menées par le « Château Fleuri », l'excellente tenue de l'établissement ainsi que la qualité de prise en charge des résidents.

Un pot de l'amitié clôtura cette Assemblée Générale.